# errissien

Bulletin d'Informations Municipales

N° 55

## Dossier

Printemps de l'Environnement.

page 8

## **Album**

Fête de la Musique.

page 16

## Coup d'œil

Les fresques poussent à Serris.

page 28

## Sport

Les 10 km de Serris Val d'Europe

page 26

## Démocratie

"Village de l'Espoir", réponse de M<sup>me</sup> BOUTIN, Ministre du logement et de la ville.

page 30

## Au quotidien

Le Centre Social Intercommunal

page 34

# Serris

Commune du Val d'Europe

www.mairie-serris.net

## Marathon photo Fnac-Mairie de Serris



#### Info Mairie









Hôtel de Ville de Serris
 2, Place Antoine Mauny - BP 15 - Serris
 77 706 Marne la Vallée cedex 4
 Tél.: 01 60 43 52 00 - Fax: 01 60 43 08 13

Mile Potegu

Mairie du Bourg de Serris
 12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris
 Tél.: 01 60 43 66 80 - Fax: 01 60 43 66 10

#### Accueil Hôtel de Ville:

**Lundi:** .....14 hoo - 18 h oo

Mardi à vendredi: .....9h00-12h00,14h00-18h00

**Samedi:** .....9 hoo - 12 h oo

### Accueil Mairie du Bourg:

**Lundi:** .....14 hoo-18 hoo

Mardi à vendredi: .....9 h00-12 h00,14 h00-18 h00

Site Internet: www.mairie-serris.net Courriel: contact@mairie-serris.net

#### Coordonnées des services municipaux Hôtel de Ville

• Service Maëlis:

**Tél.:** 01 60 43 67 92 ou 01 60 43 52 19 (répondeur) **Courriel:** maelis@mairie-serris.net

Le service Maëlis fonctionne comme un guichet unique. Facilement accessible au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, il permet aux familles de s'inscrire et de régler : les écoles, la restauration scolaire, l'étude, l'accueil périscolaire et le centre de loisirs, Planète Sports, les séjours organisés par les Services municipaux. Rechargement du compte de la Carte Imagine. Calcul du quotient familial. Attestation pour déclarations d'impôts. Tout problème éventuel concernant la Carte

- Service Aménagement, Développement Économique et Service Urbanisme : Tél. : 01 60 43 67 63 Courriel : amenagement@mairie-serris.net
- Service Social: Tél.: 01 60 43 52 38 Courriel: d.durdon@mairie-serris.net

Ce service gère les demandes de logements, les demandes de RMI, d'Allocation Spéciale Vieillesse les demandes d'aides financières, les demandes de Cartes Améthyste et Rubis, les demandes COTOREP (personnes handicapées) et d'Allocation Personnalisée d'Autonomie ainsi que les demandes de repas à domicile.

#### Mairie du Bourg

- Service Fêtes et Animation : Tél. : 01 60 43 66 90 Courriel : n.chevalier@mairie-serris.net
- Police Municipale : Tél. : 01 60 43 27 15 Courriel : police.municipale@mairie-serris.net
- Services Techniques: Tél.: 01 60 43 66 81 Courriel: s-technique@mairie-serris.net

Informations sur les espaces verts, la voirie, l'occupation du domaine public et les demandes de conteneurs pour les ordures ménagères. Location de salles pour les particuliers.

#### Horaires d'été : du 15 juillet au 14 août 2008

Du 15 juillet au 14 août 2008, les horaires d'accueil du public à l'Hôtel de Ville et à la Marie du Bourg seront les suivants :

- Lundi : de 13 h 00 à 17 h 00 (permanence téléphonique de 8 h 00 à 12 h 00)
- -- Du mardi au vendredi : de 8 h oo à 12 h oo et de 13 h oo à 16 h oo
- Samedi: de 9 h oo à 12 h oo (seul le service État Civil, à l'Hôtel de Ville, sera ouvert le samedi matin)

Attention : durant cette période, le service Maëlis sera ouvert uniquement l'après-midi.

#### Du nouveau à la Mairie du Bourg

Depuis le 2 juillet 2008, les Services Techniques ont emménagé à la Mairie du Bourg.

#### Horaires:

- Lundi : de 14 h 00 à 18 h 00
- -- Du mardi au vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 Attention, du 14 juillet au 15 août 2008, les horaires d'été seront mis en place. (cf. ci-dessus)

#### Coordonnées ·

Adresse: Mairie du Bourg - 12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris

**Téléphone**: 01 60 43 66 81

Courriel: s-technique@mairie-serris.net

**Télécopie:** 01 60 43 66 10

### ÉQUIPEMENTS: PROGRAMMATION 2008-2010



Le futur Centre Social Intercommunal



### Édito

### Denis Gayaudon, Maire de Serris



Vous avez certainement eu connaissance du **projet d'installation d'un circuit de Formule 1** au Val d'Europe. Même si le parcours touche principalement Magny-le-Hongre, à la vue des premières études, nous sommes, bien sûr, concernés au titre de l'intercommunalité et des impacts territoriaux que peut entraîner une telle activité.

Le 3 juillet dernier, nous avons voté au Conseil Syndical du SAN, une motion sur ce projet d'installation d'un circuit de Formule 1. En fonction des informations disponibles et en raison des nuisances potentielles, nous avons donné un avis négatif sur cette implantation (voir en page démocratie). Nous ne sommes, bien sûr, pas seuls à décider, nous connaîtrons certainement le choix définitif à la rentrée. En attendant, le SAN du Val d'Europe doit peser de tout son poids sur ce dossier afin que les voix des élus et des habitants soient entendues.

En page Démocratie, afin de vous informer du suivi du "Village de l'Espoir", site d'implantation de "travailleurs pauvres", vous trouverez une copie du courrier que Madame Boutin, Ministre du Logement et de la Ville, nous a fait parvenir.

Elle confirme la volonté de l'État, mais aussi la prise en compte du projet alternatif, porté par la Majorité Municipale qui doit permettre à terme de répartir les 40 à 50 personnes accueillies à Serris sur les communes du Val d'Europe.

Notre **prochaine saison culturelle** débutera dès le 26 septembre 2008 avec une soirée de présentation des spectacles, le tout accompagné d'un concert. Vous pouvez d'ores et déjà réserver. Nous avons, en effet, souhaité cette année, vous informer le plus tôt possible car les spectacles de la salle Alfred de Musset rencontrent un succès grandissant.

Soyez également vigilant, si vous voulez exposer lors de la **foire aux greniers** ou participer au **Forum des Associations**, qui se dérouleront le 7 septembre prochain.

Comme chaque été, nous mettons en place l'**opération, tranquillité vacances**, et un suivi des personnes fragiles en cas de canicule.

Nos enfants et les adolescents pourront bénéficier **des centres de loisirs**, de la **maison des jeunes**, des équipements restés ouverts en libre accès (gymnase, stade de l'Hermière), **des stages et des séjours** proposés par la commune ou le S.A.N. du Val d'Europe.

Les services techniques de la mairie œuvreront au gros entretien des bâtiments non utilisés.

Parallèlement, les travaux de construction de la troisième crèche et du Centre Social Intercommunal se poursuivront.

Le tout participant à préparer une bonne rentrée.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un excellent été 2008.

Denis Gayaudon,

## Le Serrissien

Directeur de la publication :
 Denis Gayaudon,

Maire de Serris.

Comité de rédaction

Frédéric Balluet, Geneviève Chaffard, Martine Offroy, Luc Chevalier, Sylvie Audrain, Anicet Fabriano, Philippe Richard, Edwige Colombet, Xavier Lanéry.

Secrétariat de rédaction

Service Communication : Nicolas Humbert, Katell Hellegouarc'h.

Photos

Service Communication

• Conception graphique :

Service Communication

Impression:

Imp. Concept Promotion.

Tirage:

4 000 ex.

N° ISSN en cours d'obtention.

Maire de Serris.

I fagureles



## EN VUE,

- Foire aux Greniers et Forum des Associations.
- Les équipements sportifs à l'heure d'été.
- Du nouveau à la Mairie du Bourg.
- Planète Sport cet été.
- Saison culturelle 2008-2009.
- Les Possédés dans la ville.

### DOSSIER

#### Environnement.



- Printemps de l'environnement 8e édition.
- Gestion des eaux pluviales et de ruissellement.
- Éco-cleaner.
- Gestion des déchets et tri sélectif.

## L'ALBUM DE SERRIS

- Spectacles et kermesses.
- Chorale du collège M. RENAUD.
- À la rencontre du Club Pré-ados.
- Fête de la musique à Serris.
- 2<sup>e</sup> Marathon photo numérique.
- La Ferme des Communes s'expose.
- Le regard des autres et le respect de la différence.
- Course contre la faim au collège M. RENAUD.
- En bref...

### COUP D'ŒIL

■ Un mur végétalisé au Carrousel des Bébés

- Les personnages des 1001 Bulles s'installent sur les murs.
- Matisse en couleurs!

# Dossier:

## Environnement

### **SPORTS**

- 10 kms de Serris 6e édition
- Récompenses aux associations sportives.
- Fête des Écoles Municipales des Sports.
- Planète Sport : saison 2008-2009.
- La boxe française fait son entrée à Serris.

## **DÉMOCRATIE**

- **■** Réponse de Mme C. BOUTIN sur le Village de l'Espoir.
- Tribunes de l'Opposition et de la Majorité.

### **AU QUOTIDIEN**

- Portes ouvertes au S.D.I.S.
- Plan canicule.
- Centre Social Intercommunal du Val d'Europe.
- UNICEF France cherche des bénévoles.
- Délégation "Vie de Quartier et Citoyenneté".
- Citoyenneté et respect.
- Opération tranquillité vacances.
- Quiz environnement.
- Économie : du nouveau à Serris.



## En Vue très vite

## À l'affiche

# Foire aux Greniers et Forum des Associations

La Foire aux Greniers de Serris aura lieu le dimanche 7 septembre 2008, de 9 h 00 à 18 h 00, boulevard Robert Thiboust et Ferme des Communes.

Inscription à l'Hôtel de Ville de Serris, du 16 juillet au 3 septembre inclus, du mardi au vendredi, en matinée, selon les horaires d'ouverture.



**Tarifs:** (minimum 2 m linéaires)

- 4 euros le mètre linéaire pour les Serrissiens
- 6 euros le mètre linéaire pour les extérieurs
- 32 euros le mètre linéaire pour les professionnels.



#### Pièces à fournir :

- iustificatif de domicile.
- pièce d'identité,
- paiement intégral de la réservation
   (Les chèques sont à établir à l'ordre du "Trésor Public"),
- le règlement (remis lors de l'inscription) signé, lu et approuvé,
- l'attestation (remise lors de l'inscription) signée, lu e et approuvée.



Si vous voulez rencontrer les associations de Serris, rendez-vous à la 7° édition du Forum des Associations (sportives, culturelles, festives et ludiques), le dimanche 7 septembre 2008, de 10 h 00 à 17 h 00, sous la halle de la Ferme des Communes.



Le Serrissien

## Les équipements sportifs à l'heure d'été

#### Stade de l'Hermière :

#### du lundi 7 juillet au mercredi 13 août 2008

ouverture du stade aux serrissiens les lundis, mercredis et vendredis, de 18 h 30 à 22 h 30.

Football

#### Gymnase Éric Tabarly:

#### du mardi 8 juillet au jeudi 14 août 2008

ouverture du gymnase aux serrissiens les mardis et jeudi, de 18 h 30 à 22 h 30.

Badminton, handball, basketball, tennis de table, volleyball.

Les équipements seront gardiennés.

Des chaussures propres sont exigées pour pratiquer les activités au gymnase Éric Tabarly.

### Du nouveau à la Mairie du Bourg

## Depuis le mercredi 2 juillet 2008, les Services Techniques de la Mairie de Serris ont emménagé à la Mairie du Bourg.

Vous pourrez, comme auparavant, y obtenir des informations sur les espaces verts, la voirie, l'occupation du domaine public, les demandes de conteneurs pour les déchets ménagers et les locations de salles.

Attention : le service Urbanisme (déclarations de travaux, permis de construire, Plan Local d'Urbanisme, cadastre et l'aménagement) reste à l'Hôtel de Ville.

#### La Mairie du Bourg (service Fête & Animation, accueil de la Police Municipale et Services Techniques) sera ouverte :

- le lundi : 14 h 00 - 18 h 00

- du mardi au vendredi : 9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 18 h 00 Attention, du 15 juillet au 14 août, les horaires d'été seront mis en place.

#### Coordonnées:

Adresse: Mairie du Bourg - 12 rue Émile Cloud - 77 700 Serris

**Téléphone:** 01 60 43 66 81

Courriel: s-technique@mairie-serris.net

**Télécopie :** 01 60 43 66 10



## Planète Sport cet été…

#### **STAGES MULTISPORTS ÉTÉ 2008**

■ 8 - 12 ans : Du 21 au 25 juillet :

Activités: Tennis, rugby, course d'orientation, basket-ball, kin-ball.

Sortie: Canoë et disc golf.

■ 8 - 11 ans : Du 25 août au 1er septembre :

Activité: Badminton, opposition, athlétisme, football, escalade, baseball.

Sortie: Tir à l'arc.

■ 12 - 15 ans : Du 25 août au 1er septembre :

**Activités :** Opposition, boxe française, tchouk-ball, kin-ball, escalade, ultimate.

**Sortie:** Disc-golf et ski nautique.

Retrait des dossiers, renseignements et inscriptions auprès du service Maëlis à l'Hôtel de Ville de Serris. Tél.: 01 60 43 67 92. Courriel: maelis@mairie-serris.net



Encore quelques places disponibles!

## En Vue très vite

## À l'affiche

# Saison Culturelle 2008-2009

Voici un petit aperçu des spectacles que vous pourrez aller apprécier à la Ferme des Communes pour la saison 2008-2009

Vendredi 26 septembre 2008, à 19 h 30, Présentation de saison théâtralisée et concert musical avec "Grand Magnéto".



Vendredi 3 octobre 2008, à 20 h 30, Conférence sur l'art moderne et contemporain : autour de l'œuvre de "César", le sculpteur français le plus célèbre.



Samedi 4 octobre 2008, à 21 h 00, Théâtre tout public.

"Le Monde à l'envers".



Dimanche 12 octobre 2008, à 16 h 00, Poésie clownesque - cirque, tout public.

"Tok".

par la Cie "Le p'tit cirque".



Dimanche 19 octobre 2008, à 16 h 00, Humour.

"Mon cadavre sera piégé".

interprété par Emmanuel MATTE et mis en scène par Julia VIDIT, d'après des textes de Pierre DESPROGES.



Vendredi 14 novembre 2008, à 20 h 30, Conférence sur l'art moderne et contemporain : Jeff KOONS, l'artiste contemporain le plus cher du marché.





Geneviève CHAFFARD Maire Adjointe à la Culture



La Ferme des Communes 8, bd Robert ThIboust-77 700 Serris. Tél.: 01 60 43 25 21 Fax: 01 64 63 36 96 www.mairie-serris.net

culture@mairie-serris.net

#### Mercredi 26 novembre 2008, à 16 h 00,

Spectacle sonore et visuel pour très jeune public (18 mois à 3 ans). **"Plis/Sons".** 

création Laurent DUPONT.



Samedi 29 novembre 2008, à 21 h 00,

Théâtre et musique, à partir de 14 ans.

#### "La mastication des morts".

d'après P. KERMANN.



#### Vendredi 5 décembre 2008, à 20 h 30,

Conférence sur l'art moderne et contemporain : les œuvres de Pablo PICASSO d'après GRECO, POUSSIN, VELASQUEZ, etc.



Dimanche 7 décembre 2008, à 16 h 00.

Théâtre contemporain, tout public.

#### "Oncle Vania".

par la Cie "Les Possédés".





## Les Possédés dans la ville

#### Les Possédés entrent au Val d'Europe.

Associé à la Ferme du Buisson, scène nationale de Marne la Vallée, et la complicité du SAN le collectif des Possédés investit le Val d'Europe pour plusieurs mois, histoire de déclencher un remue-méninges théâtral et culturel dans tous les recoins du territoire. L'objectif est simple : favoriser les échanges culturels avec la population et fédérer un réseau artistique sur le secteur.

Avec une troupe de renom, et une démarche originale tant dans les contenus (lectures "flash", jeu en appartement, portraits vidéo,...) que les lieux (proximité immédiate : appartement, lieux de vie quotidiens,...), le collectif des Possédés va bousculer le territoire.

#### Qui sont les Possédés ?

Pas de noir dans la salle, pas de rideau, pas de distance formelle. Vous êtes pourtant au théâtre. C'est sur ce pied d'égalité avec le public que les Possédés conçoivent leur métier de comédien.

Créée en 2002, la troupe se compose de 9 comédiens qui pratiquent un théâtre à nu. Les répétitions commencent à table, tout le monde participe, trouve les enjeux cachés du texte, le sous-texe, sur le fond comme sur la forme.

Puis on passe au plateau, de l'intellect à l'organique.

"La notion du personnage n'existe pas", explique Rodolphe DANA, le metteur en scène. "Nous partons de nous, avec nos défauts et nos qualités (...). Le but étant de privilégier le sentiment du Içi et Maintenant". "Nous défendons un théâtre intimiste, en communion avec le public".

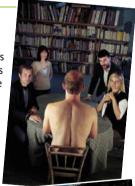
#### CALENDRIER:

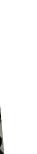
Jusque novembre 2008 : Lectures "flash Rentrée 2008 : Ateliers, stages, rencontres novembre 2008 Lectures spectacles dans les écoles Le 7 décembre à 16h00 à la Ferme des Communes : Représentation d'Oncle Vania".

pour en savoir plus : www.lespossedes.wordpress.com

La salle est donc un accessoire. Les comédiens accueillent les spectateurs en camarades, avec simplicité, sans fard. Peu importe le lieu, pourvu qu'il permette un jeu intime : un appartement privé, une médiathèque, une salle de classe...

Les Possédé sont entrés dans la ville, avec ce concept, c'est pourquoi le Val d'Europe les reçoit.







## 8

# Printemps de l'environnement 8<sup>e</sup> édition

En gardant l'objectif d'informer, de valoriser les actions de la commune et de sensibiliser les serrissiens à la protection de leur environnement et (plus que jamais) au développement durable, l'édition 2008 a concentré ses actions dans une approche plus ludique.

L'édition 2008 était centrée sur différents ateliers ludiques, organisés pour l'essentiel par le service animation et surtout par les animateurs des centres de loisirs. Leur dévouement pour cet événement depuis plusieurs années mérite de chaleureux remerciements de la part de la Municipalité.

La fête de l'Environnement, proposée par le SAN, le 14 juin, a été l'occasion de présenter de façon plus pédagogique les nombreux thèmes développés par l'ensemble du secteur IV, en matière d'environnement, fédérant de ce fait les partenaires locaux.

Nous avons l'espoir que les prochaines années verront l'organisation commune d'un événement majeur dédié à l'environnement et au développement durable, à initier dans une dimension de secteur.

Car la politique environnementale va progressivement se fondre dans une politique plus globale de développement durable : de la maîtrise énergétique aux transports collectifs, en passant par l'aménagement urbain et la politique de l'eau... Les enjeux sont considérables et ne doivent plus se contenter de politiques particulières mais bien d'une anticipation lucide, globale et volontariste du long terme.

#### PARCOURS ÉCOLOGIQUE:

Le départ, prévu devant la Mairie du Bourg vers 10 h 00 a réuni une trentaine de serrissiens (habitants et élus) prêts à découvrir la ville en vélo et plus particulièrement les sites déjà réalisés ou devant, à terme, accueillir des équipements nouveaux inscrits dans une démarche environnementale éco-responsable.

1<sup>re</sup> visite : le jardin de la Mairie du Bourg et du centre de loisirs des Petits Loups :

Bref rappel de l'aménagement livré l'an passé, où la conception paysagère devait répondre à 3 critères : La création d'une traverse sécurisée reliant le quartier Est et la rue E.Cloud, la poursuite des cheminements piéton-cycle dans le cadre du schéma communal de liaison douce, la prise en compte d'éléments HQE (récupérateur d'eau de pluie, enrobé recyclable, éclairage solaire...)



Parcours écologique à vélo. Les participants ont redécouvert leur ville sous un autre jour.

Ensuite, une présentation rapide du projet d'aménagement de la rue E. Cloud est faite, en insistant sur le critère prioritaire du programme inscrit dans le cadre d'un contrat triennal : la piste cyclable et l'accès pour personnes à mobilité réduite. Cette piste cyclable permettra de relier le réseau déjà réalisé pour partie dans le Bourg, sachant que dans le Centre Urbain, les trottoirs ont été programmés avec une largeur suffisante pour recevoir les cycles, piétons et handicapés.



Atelier floral : quoi de mieux que des fleurs pour représenter l'écologie.

2° visite : Présentation des esquisses du futur gymnase dont la livraison est prévue en 2010 dans le quartier du Lac, à l'Hôtel de Ville :

L'équipement homologué accueillera 1 001 places assises, une salle de 1131 m² et une autre de 600 m², sera en partie enterré afin de créer 3 volumes distincts, et sera respectueux de son environnement. Par ailleurs, une démarche HQE est proposée par l'architecte: Toiture végétalisée, installation de capteurs de CO2, permettant une ventilation et un chauffage adaptés en permanence, panneaux solaires pour chauffer l'eau des douches...



Présentation du futur gymnase par M. FABRIANO, Maire adjoint chargé de l'Urbanisme et du Développement économique. Ce bâtiment répondra à de hautes qualités environnementales.

3° visite : Terrain devant accueillir le futur lycée cours du Danube.

L'ouverture du lycée international, de compétence de la Région, est prévue pour la rentrée 2010. Les 1 200 élèves recevront une formation générale pour une grande partie et une formation spécifique liée à l'hôtellerie et la restauration. La conception HQE se traduira par l'installation d'un chauffage bois et la mise en place d'éolienne.

4° visite : le bassin d'eau pluviale au Nord du Bourg (BEP8) :

Cet équipement intercommunal a fait l'objet d'une présentation détaillée par notre représentant du SAN, Ludovic Faivre et de notre jeune stagiaire Sarah Mosnier qui nous ont honorés de leur présence afin de nous sensibiliser sur l'importance de la gestion des eaux pluviales et de ruissellement dans un secteur en plein développement. Un article spécifique vous est donc proposé page suivante.

5<sup>e</sup> visite : La ferme des Célestins route de Meaux :

Ce futur programme de logements mixte : accession, social et RPA (résidence personnes âgées) a fait l'objet d'une étude particulière qui nous permettra

de préserver un lieu emblématique. En faisant l'acquisition de cette propriété, la Commune a pu produire un projet à la hauteur de ses orientations politiques. La réalisation tiendra compte de critères HPE (haute performance énergétique), permettant la réduction des consommations énergétiques.

En empruntant la piste cyclable réalisée le long de la route de Meaux, le groupe a rejoint la Maison Équinoxe où un buffet bio l'attendait pour une dégustation proposée par la Vie Claire.



Après l'effort, un pique-nique bio était offert aux visiteurs.

Les autres animations, sous forme d'ateliers, ont été regroupées à l'intérieur et aux abords de la Maison Équinoxe ainsi que dans le centre des Petits Loups :



Le rallye du tri sélectif a beaucoup amusé les enfants.

Une façon originale et ludique de tester nos connaissances en matière d'environnement, de développer l'écocitoyenneté et d'évaluer nos empreintes écologiques. Les résultats ont été satisfaisants dans l'ensemble, ce qui montre l'intérêt grandissant des serrissiens pour la cause environnementale.



Fabrication de produits ménagers bio : on est jamais trop petit ou trop grand pour se mettre à l'écologie !



Martine OFFROY

Maire-Adjointe
Environnement
et développement Durable

9

## Environnement

# Gestion des eaux pluviales et de ruissellement

La commune de Serris s'est implantée sur un plateau agricole où l'eau de pluie s'infiltrait dans le sol de manière plus ou moins naturelle.

## Pourquoi la gestion des eaux de pluie est-elle nécessaire ?

L'urbanisation intensive des dernières années a fortement imperméabilisé les sols, au niveau des constructions, des chaussées, des parkings..., empêchant l'infiltration des eaux de pluie.

Ces eaux ruissellent et engendrent des volumes importants d'eau à traiter qui peuvent saturer les réseaux et créer des inondations aux points bas des villes.

De plus, ces eaux ne sont pas "propres" : les pluies se chargent de pollution dans l'atmosphère et sur les sols, lorsqu'elles ruissellent (métaux lourds, hydrocarbures, autres particules...).

Leur gestion entraîne d'importants coûts écologiques et financiers pour la collectivité. Dans ce contexte, la mise en place de techniques alternatives apparaît de plus en plus nécessaire. Le principe consiste à stocker les précipitations au plus près de leur point de chute en favorisant leur infiltration dans le sol.

## Quelle gestion a été choisie sur la commune de Serris ?

La gestion des eaux pluviales est une des compétences du SAN Val d'Europe. Son objectif est de restituer un débit de ruissellement égal au débit généré par le traitement naturel.

Le choix a été de mettre en place un réseau séparatif qui permet de collecter et de transporter les eaux-vannes (eaux des ménages) et les eaux pluviales grâce à deux ouvrages distincts.

Le réseau qui collecte les eaux pluviales débouche au niveau des bassins d'eaux pluviales (BEP).

Situés aux points bas des villes, les BEP collectent toutes les eaux du bassin-versant. Ils ont différentes fonctions :

- Une fonction hydraulique : Le niveau d'eau des bassins s'élève ou s'abaisse en fonction des volumes d'eau collectés.

Équipés d'ouvrages hydrauliques, ils restituent ensuite les eaux en débit régulé jusqu'aux rivières, par l'intermédiaire des rus.

- La fonction écologique : Ces bassins ont la faculté d'épurer l'eau de façon naturelle.

Leur masse d'eau importante mélange et dilue la pollution, les matières en suspension sont décantées, les éléments légers flottent et sont ensuite retenus, les micro-organismes présents dans l'eau décomposent les matières organiques et les végétaux hélophytes qui ornent les bords des bassins assimilent les éléments eutrophisants (azote, phosphore).

- La fonction d'agrément : Ces bassins offrent également des espaces libres et de détente dans la commune. Ils permettent la promenade et certains d'entre eux sont ouverts à la pêche (toutefois, il est formellement interdit de s'y baigner).



Bassin de rétention des eaux pluviales situé à côté du gymnase Éric TABARLY

Malgré leur utilité, l'équilibre écologique de ces bassins est très fragile : le bon raccordement des constructions aux différents réseaux et l'attention portée par chacun de nous à leur protection sont nécessaires.

#### **Quelles autres solutions** peuvent être envisagées ?

L'augmentation toujours accrue de l'urbanisation entraîne la nécessité de réfléchir à la mise en place d'autres techniques alternatives, couplées à ces BFP.

Différentes techniques pourraient être intégrées aux futurs projets d'aménagement :

- Les sols poreux (parkings en pavés à joints ouverts, cheminements en stabilisé, surfaces enherbées...)
- Les noues (larges fossés enherbés et peu profonds qui stockent les eaux pluviales et favorisent leur infiltration)

- Les chaussées réservoirs (Couverte en surface d'un revêtement drainant, leur structure est composée de matériaux laissant un maximum de vides de façon à constituer un réservoir temporaire en cas de pluie)
- Les coulées végétales (promenades, corridors biologiques et lieux d'infiltration des eaux pluviales, elles relient le tissu dense des villes aux espaces naturels)
- Les espaces publics inondables (Ils stockent momentanément les excédents d'eau)
- Les toits végétalisés

En plus de stocker, de favoriser l'infiltration et l'épuration des eaux pluviales, ces techniques alternatives sont en général visibles et en surface. Ainsi, elles favorisent la prise de conscience de la présence de l'eau, de ses risques et de sa nécessaire protection.

## Éco-cleaner

#### La haute technologie écologique pour le recyclage des déchets alimentaires.

Le volume des déchets ménagers ne cesse d'augmenter et les installations de traitement sont proches de la saturation. Cette situation constitue un problème majeur de notre société.

Pour le résoudre, il existe différents axes de réflexion : réduire leur production à la source, développer le tri sélectif et le recyclage, construire de nouveaux sites de traitement des déchets ultimes.

Trois solutions permettent de gérer ces déchets :

- l'incinération, qui génère des pollutions atmosphériques importantes. En effet, les fumées rejetées par les usines d'incinération contiennent des métaux lourds, de la dioxine... qui sont une menace pour la santé de l'homme.
- l'enfouissement, qui crée un biogaz extrêmement nocif et nécessite de l'espace disponible, éloigné des habitations.
- les traitements biologiques (compostage, méthanisation), qui génèrent des pollutions et des mauvaises odeurs.

Consciente des problèmes de gestion des déchets, l'entreprise Green Environment Technology, implantée à Serris, propose des solutions alternatives pour les professionnels de la restauration et de la grande distribution alimentaire.

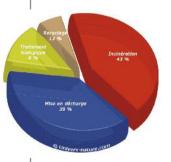
L'étude de technologies innovantes pour le recyclage des déchets alimentaires a poussé l'entreprise à opter pour le principe de fermentation bactérienne accélérée. Cette technique permet une réduction des déchets à la source.

L'entreprise s'adresse à la fois aux professionnels et au grand public, en proposant une gamme de matériels dimensionnée pour recycler une production journalière de déchets organiques de 2 kg à 1 tonne.

Ces "eco-cleaner" présentent un certain nombre d'avantages:

- les déchets alimentaires sont recyclés à la source. éliminés en 3 à 24 heures (taux de réduction de 97 %)
- les déchets sont transformés en engrais biologique
- aucune adjonction d'eau, ni de rejets liquides, aucune émission de gaz nocifs, aucune odeur désagréable
- la mise en service et l'exploitation de la machine sont simples

Pour plus d'informations : G.E.T. EUROPE Green Environment Technology 14, av. de Saria - 77700 Serris Tél. : 01 60 42 89 80 Courriel: info@ecocleaner.eu



La municipalité de Serris a fait l'acquisition récemment (sous la forme d'un contrat de location dans un premier temps) d'un appareil "Éco-cleaner" permettant le recyclage des déchets alimentaires. Cet appareil de 20 kgs est installé dans la salle de restauration du G.S. Jules Verne, dans le but de familiariser les élèves et les enfants du centre de loisirs à ce mode de valorisation des déchets, dont l'utilisation finale en engrais servirait au service espaces verts.

L'objectif serait d'élargir cette démarche aux autres groupes scolaires et de la pérenniser par la suite.

## 12

# Gestion des déchets et tri sélectif

Le Grenelle de l'Environnement rappelle que "le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas" et prévoit une vingtaine de mesures dont celle de baisser la production des déchets par personne et par habitant de -5 kg (354 kg à ce jour, 359 kg en 2002) et l'objectif de diminuer la part de l'enfouissement et de l'incinération à -15 % en 2012.

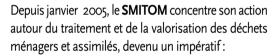
3 ans après l'adoption du Plan National de Prévention des déchets, les réflexions autour de l'optimisation des déchets, la réduction de leurs impacts, le développement du recyclage et la valorisation, se poursuivent. L'action locale ne peut être véritablement efficace que si la mobilisation est totale. En effet, le non-respect des consignes est préjudiciable aux efforts considérables réalisés depuis quelques années. Même si 80 % de la production des déchets sont issues de l'agriculture et

du BTP où le tri s'organise de façon intensive, la part des déchets provenant des ménages s'est vue multipliée par 2 en 40 ans, avec fort heureusement un léger tassement depuis 2002.

L'optimisation doit répondre à une approche globale du service.

À l'échelle de notre secteur, le SAN du Val d'Europe qui a la compétence de la collecte des déchets, adhère au SMITOM (Syndicat Mixte des Ordures ménagères du Secteur Nord de Seine et Marne) depuis sa création. Ce syndicat rassemble ainsi 10 Communautés de Communes et 23 communes isolées (soit 186 communes).

Le dernier rapport d'activité indique des résultats globaux satisfaisants : la part des déchets recyclés est en hausse et celle du refus de tri est en baisse constante. Le **SMITOM** est conforme aux objectifs visant à réduire le recours à l'enfouissement.



- valorisation des O.M. par incinération, des matières de la collecte sélective après tri, du verre et des déchets verts (compostage),
  - gestion des déchetteries et des stations de transit.

Le **SAN** (ainsi que les autres Communes adhérentes) assure :

- les dotations de bacs
- la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective (emballages ménagers)
- la fourniture, la mise en place, la collecte et l'entretien des points d'apport volontaire (bornes à verres et journaux/magazines).

Les bornes à verre sont installées depuis le mois de mars dernier, après une longue période d'attente suite aux problèmes rencontrés par le SAN, liés en grande partie à l'approvisionnement de ce matériel. Un cahier des charges avec les Communes définit la fréquence de collecte et le nettoyage des bornes assurés par le SAN. Une répartition judicieuse sur l'ensemble de la Commune permet un service suffisant.

Les déchets retrouvés parfois aux abords de ces équipements sont inacceptables!

Leur utilisation fera donc l'objet de mesures sévères à l'encontre de mauvais usages constatés.



**Les déchetteries** participent activement à la réduction des déchets et limitent la mise en décharge.

À ce jour, 12 déchetteries sont construites dans le périmètre du SMITOM, dont 2 (Meaux et Mitry Mory) accueillent les D.M.S. (Déchets Ménagers Spéciaux : Peinture, solvants, phyto...).

La déchetterie du secteur IV, située sur la Commune de Bailly-Romainvilliers connaît depuis quelques années une fréquentation en forte hausse, due à l'augmentation

de la population mais aussi au geste du tri de mieux en mieux maîtrisé sur notre secteur.

Cependant, certains comportements déviants rendent difficile son exploitation. Un article en première page de La parution n° 21 de "la Solution pour nos déchets", éditée par le SMITOM

dénonce ces faits. En effet, la présence des gens du voyage (phénomène généralisé sur l'ensemble du territoire national) perturbe le travail du gardien et nuit à la sérénité de ses relations avec les visiteurs. De même, le non-respect des consignes par certains usagers est fortement préjudiciable à l'effort citoyen que la majorité des visiteurs consent à partager dans ce domaine. Il est également constaté de fréquents dépôts sauvages aux abords de la déchetterie qui ne peuvent être ramassés par nos services, tout simplement car la voie et les accotements sont sous la propriété d'EPAFrance, régulièrement interpellé sur ce point.

Face à ces désordres multiples et récurrents et à l'initiative de la Commune de Serris, une réunion rassemblant l'ensemble des acteurs concernés (Commune, SAN, EPAFrance, Disney, SMITOM) a eu lieu le 24 juin dernier. Cette réunion très attendue a réuni l'ensemble des acteurs de la collectivité : le SMITOM, le SAN, l'Epafrance, les communes de Serris et Bailly-Romainviliers ainsi que l'exploitant SOMOVAL.

#### Ce qui est décidé :

#### Par le SMITOM:

- L'enlèvement des déchets stagnants devant la déchetterie sur simple appel du gardien ou de la commune sous 48 heures.
- L'étude de l'élargissement de l'ouverture de la déchetterie ou une meilleure adaptation des horaires et des jours tenant compte des spécificités de notre secteur

Pour information : 1 déchetterie pour 50 000 habitants.

- L'interpellation du Préfet de Seine-et-Marne au sujet des problèmes générés par la présence des gens du voyage autour de la déchetterie.

#### Par SOMOVAL:

- L'installation de 8 caméras vidéos à titre d'essais sur 2 sites (dont Bailly-Romainvilliers).

#### Par le SAN:

- La gestion des abords de la déchetterie et l'étude d'une mutualisation de la collecte des déchets verts.

#### Par les communes du secteur IV :

- Un courrier a été envoyé au Président du SMITOM afin de demander la création d'une seconde déchetterie.

Sensibilisation des habitants: dans le but d'augmenter la performance du geste du tri, notamment dans les programmes d'habitats collectifs, le SAN a décidé de

l'embauche d'un ambassadeur du tri prévue pour septembre prochain. Cette initiative permettra d'une part de prendre en compte une approche à ajuster dans certains programmes habités et d'autre part, une démarche à anticiper dans les programmes en cours de livraison.

D'une manière générale, les actions municipales se multiplient et s'intensifient d'année en année et exigent de la part de tous les partenaires locaux de se conformer aux règles de la bonne conduite collective. Le respect de l'environnement est affaire de devoir et de bon sens. Le développement durable est une exigence immédiate impliquant un mode de pensée et de gestion différent, avant de devenir une contrainte dramatiquement inaccessible...

Le travail et la bonne volonté des services municipaux (initiés aux bonnes pratiques) ne suffisent pas à eux seuls à résorber les défiances des uns et les dérapages des autres. L'équilibre se trouve donc dans la prise de conscience généralisée.

Rappel: Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE): Rappelons que la filière de collecte et de valorisation des DEEE est effective depuis le 15 décembre 2006, obligeant les distributeurs et les fabricants de reprendre tout équipement usagé pour l'achat neuf de même type.



Déchetterie de Bailly-Romainvilliers.



# 14

# Spectacles et Kermesses un goût de vacances!

Comme chaque année, pour finir en beauté, les écoles de Serris ont préparé leur sortie en beauté! Le mois de juin a donc vu s'organiser les kermesses et les spectacles des petits écoliers serrissiens. Retour en image sur ces événements :



Sylvie AUDRAIN

Maire Adjointe
à L'Enseignement.



Kermesse de l'école Jules VERNE, le 24 mai.



Spectacle de danse des élèves de primaire de l'école H. MATISSE, le 21 juin.



Kermesse de l'école Jean de la FONTAINE.



Remise des dictionnaires aux futurs collégiens à l'école Jules VERNE.



Spectacle de danse des élèves de matemelle de l'école H. MATISSE, le 21 juin.



Remise des dictionnaires aux futurs collégiens à l'école Jean de la FONTAINE.





Rencontre parents/enfants pour la fin de l'année scolaire, à l'école Robert DOISNEAU : essais au minigolf. Le 20 juin.



Rencontre parents/enfants pour la fin de l'année scolaire à l'école Robert DOISNEAU : jeu de société.

## Chorale du collège Madeleine RENAUD

Le 17 juin dernier, la chorale du collège Madeleine RENAUD a donné un récital de fin d'année à la Ferme des Communes.

Accompagnés des musiciens de l'École de musique, les jeunes chanteurs nous ont offert un spectacle de qualité.





## À la rencontre du Club Pré-ados

Le vendredi 30 mai dernier, le Club Pré-ados de Serris avait organisé une soirée d'échange et d'informations.

Les parents et adolescents intéressés ont pu découvrir l'équipe d'animation, le fonctionnement de la structure ainsi que les animations et les projets mis en place.

Club Pré-ados de Serris Rue de l'Hermière - 77 700 Serris

Tél. : 01 60 43 25 07

Courriel : sce.ej.rest@mairie-serris.net



# 16

# Fête de la musique à Serris

Cette année encore, trois points de rendez-vous étaient fixés pour cette édition de la Fête de la musique. Retour en images sur cette journée festive :



Gilbert BRULFERT Conseiller Municipal délégué à L'Animation & au Jumelage

fnac

Val d'Europe



La Place de Toscane appartenait aux petits en cette fête de la musiaue 2008





À la Ferme des Communes, les groupes de l'école de musique étaient petits... mais costaud niveau musical!



Gadjo a fait swinger la Hall de la Ferme des Communes !









Nous avons pu découvrir pleins de jeunes talents sur la scène de la Ferme des Communes.



L'apéro concert a rafraîchi cette fin d'après-midi en musique.



Madame Lenoir a ravi les spectateurs par sa voix mélodieuse.



Les élèves de l'École de musique ont tenu à remercier leurs professeurs en cette journée dédiée à leur passion.



Les Rois du Pétrole ont ouvert le bal sur la place de l'Hôtel de Ville (Place Antoine MAUNY).



C'est bon 2 ça, un groupe dγnamique qui a transmis son énergie au public!
Certains auront pu reconnaître le chanteur qui n'était autre que Stéphane BINI, le directeur adjoint des 1 001 Bulles!





Les Olympic Dragon ont clos cette édition de la Fête de la musique. Les spectateurs ont pu découvrir ce groupe de jeunes seine-et-marnais qui n'a pas fini de faire parler de lui !

# 18

## Marathon photo numérique Fnac-Mairie de Serris

Des paparazzi ont envahi Serris!

Le 7 juin dernier, vous avez sans doute croisé des chasseurs d'images armés de leur appareil photo et d'un sac à dos rouges, rodant dans la ville...

Pas de panique! Ces 114 chasseurs d'images n'étaient autres que les participants à la 2º édition du Marathon photo numérique organisé par la Fnac et la Mairie de Serris.

Après le succès de la 1<sup>re</sup> édition du Marathon photo numérique, cette année, 54 équipes avaient décidé de relever le défi. Il leur a fallu redoublé d'imagination pour illustrer en photos les thèmes donnés : reflet, petits recoins et rouge.

L'imagination était en effet le maître mot de cette édition puisque les grandes gagnantes, M<sup>iles</sup> DUHAUVELLE et ESTEVE, n'étaient équipées que d'un petit appareil photo numérique classique. Elles ont pourtant réussi à surpasser les autres candidats, dont certains possédaient un équipement quasi professionnel.

Cette journée a débuté par un accueil au forum de la Fnac Val d'Europe avec un petit-déjeuner histoire de se mettre en jambe. Les participants se sont ensuite vus remettre un sac à dos contenant le kit du parfait marathonien. L'annonce du 1er thème a lancé les hostilités et la journée s'est ensuite enchaînée par une quête acharnée du meilleur cliché. Le jury, composé de passionnés de photographie et de professionnels, a sélectionné quatre de leurs clichés. Autant dire que cette victoire fut unanime!

Toutes les deux heures, les concurrents devaient regagner le forum de la Fnac où se trouvait le stand Epson, afin d'y déposer leurs meilleurs clichés (2 par thème). Le choix était décisif!

La pause déjeuner fut l'occasion de reposer les esprits.

Un buffet en terrasse chez Gaston a fait le plus grand bien aux concurrents avant de repartir à la chasse.

La journée s'est terminée par un cocktail à l'Hôtel de Ville de Serris où le nom des gagnants a été annoncé. L'occasion pour le jury d'expliquer leurs choix et de féliciter tous les participants qui ont redoublé d'efforts durant cette journée.

Le marathon photo est également une façon de découvrir ou redécouvrir la ville et tous ses petits recoins.

Rendez-vous l'année prochaine pour la 3e édition !



Pause déjeuner bien méritée Chez Gaston.



Les grands gagnants de la 2º édition du Marathon photo.

Retrouvez tous les clichés du Marathon photo numérique 2008 en exposition à la Fnac Val d'Europe et dans le hall de l'Hôtel de Ville de Serris.



Concentration pour réaliser le meilleur cliché.

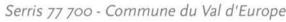


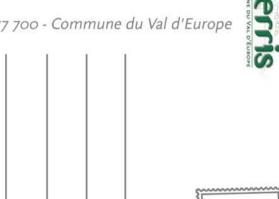
Serris 77 700 - Commune du Val d'Europe

Création graphique : Mairie de Serris Photo de la sculpture du centre de Loisirs L'île aux Enfants prise par Léo et Franck BAUDIFIER

Serris 77 700 - Commune du Val d'Europe

Création graphique : Mairie de Serris Photo DE L'Hôtel de Ville de Serris prise par Laetitia DUBROUCHEL







Serris 77 700 - Commune du Val d'Europe

Serris 77 700 - Commune du Val d'Europe

prise par Tristan HUET et Thomas M CHARREK Photo intérieure d'un bâtiment de Serris Création graphique : Mairie de Serris Serris 77 700 - Commune du Val d'Europe

prise par Mélanie SOCHARD et Philippe DEVRED Photo paysage de Serris Création graphique : Mairie de Serris

Serris 77 700 - Commune du Val d'Europe











Le 1er prix a été attribué à M<sup>III</sup> DUHAUVELLE et M<sup>III</sup> ESTEVE pour leurs 4 clichés.
Elles ont remporté le tout dernier appareil photo reflex numérique d'Olympus et ont eu la chance d'être les premières à le posséder en France!





Le 2º prix est revenu à M. et M<sup>me</sup> BAUDCHON, qui ont remporté une imprimante EPSON Stylus Photo RX685 ainsi que ses consommables.



M. et M<sup>me</sup> PEVLEAS ont remporté le 3º prix avec ce cliché illustrant le thème du reflet. Ils ont gagné un VTT Go Sport.

























# 20

# La Ferme des Communes S'expose

Les 20, 21 et 22 juin derniers, l'Atelier, Les Chênes de Vitrail et l'atelier Bandes Dessinées de la Boîte à Crayons ont investi la Ferme des Communes. Les associations ont exposé leurs travaux réalisés au cours de l'année passée. Plus de 600 personnes se sont rendues à cette exposition tout au long du week-end.





Exposition des œuvres réalisées par l'Atelier. Dessins, peinture et modelage, un régal pour les yeux.





Exposition des travaux des Chênes de Vitrail : une toute nouvelle association avec des débuts prometteurs.



"Totem du soleil"

Œuvre originale
pigments sur polystyrène,
Jean-Louis PIDON,
association l'Atelier.





Exposition des planches de Bandes Dessinées de l'atelier B.D. de la Boîte à Crayons. Un sacré coup de crayon!

## Le regard des autres et le respect de la différence

Mercredi 21 mai 2008, le collège Madeleine RENAUD, en collaboration avec l'ADSEA et le service Jeunesse, organisait une matinée de sensibilisation sur le thème du regard des autres et du respect de la différence.

Tout au long de cette matinée, plusieurs stands étaient proposés aux adolescents. Ils devaient effectuer un passage sur un minimum de 7 stands et faire valider leur passage en donnant leur avis sur les activités proposées.

Stand "affiches et revues de presse" réalisé par le groupe de presse du collège.

Une matinée enrichissante pour les adolescents qui se sont impliqués pleinement dans la réalisation des activités.



Essais en fauteuil roulant : pas si facile de se diriger !

## Course contre la faim au collège M. RENAUD

Cette année encore, les élèves du collège Madeleine RENAUD ont relevé le défi de la course contre la faim.

Cette course permet de collecter des fonds et de soutenir des programmes d'urgence de l'association "Action contre la faim" dans le monde entier.

Bravo aux courageux collégiens qui ont accompli un bel acte de civisme.



Pour l'occasion, des champions de boxe avaient fait le déplacement pour réaliser une démonstration de leurs talents. Certains élèves plus courageux se sont même frottés à leurs gants !

Retrouvez toutes les informations concernant les missions de l'association sur son site Internet : www.actioncontrelafaim.org





## Album de Serris

## En bref

## 22

## En bref...

Retour en images sur quelques-unes des nombreux événements qui se sont déroulés au mois de juin...



Monsieur le Maire accompagné des enfants apportent la gerbe de fleurs devant le monument aux morts à l'occasion de la traditionnelle commémoration du 8 mai.



Le 30 mai dernier a eu lieu l'inauguration du "drapeau" (fin de chantier du gros œuvre) de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.



Le samedi 28 juin, M<sup>me</sup> SERVIÈRES, conseillère municipale, M. ZÉMANEK, conseiller municipal et M<sup>me</sup> OFFROY, 1<sup>re</sup> adjointe au Maire, ont eu l'honneur de remettre les médailles du travail à 5 serrissiens méritants.



La kermesse de la Ronde des Bébés s'est tenue le 21 juin dernier. Comme à son habitude, elle a rassemblé de nombreux parents et enfants venus admirer les travaux manuels réalisés au cours de l'année exposés en ce jour de fête.



Comme chaque année, les auditions de l'École de musique se sont déroulées à la Ferme des Communes. Originalité de cette année, l'École de musique avait décidé de proposer un concert de reprises des Beatles. Cela a permis aux élèves de se produire en groupe en public. Une brillante idée pour un concert de qualité!



Les 1 001 Bulles ont proposé des activités ludiques aux plus petits à l'occasion de leur kermesse de fin d'année.

23



Le buffet du Carrousel des Bébés a donné lieu à une exposition des travaux réalisés par les enfants au cours de l'année écoulée.



Spectacle de fin d'année du groupe adultes de l'A.C. Théâtre, les 26 et 27 juin dernier.



Au mois d'avril dernier, le Club de la Bonne Humeur a effectué un voyage à St Malo. Encore beaucoup de beaux souvenirs!



## **Coup** d'œil

## Petite Enfance

# 24

## Un mur végétalisé au Carrousel des Bébés

Interview de Barbara BLOSSFELD, artiste plasticienne de l'association "La paume de terre", intervenante depuis 2 ans au Carrousel des Bébés.



#### Quel est votre projet au carrousel des bébés ?

Cette année, le fil conducteur des ateliers est un travail sur la couleur, la peinture, et comme source d'inspiration principale : la nature

Au mois de juillet, nous allons commencer notre projet de fresque.

Les enfants du Carrousel jouent dans une petite cour aux murs blancs, dans un milieu urbain.

Face à cela, Maryse PECLET a eu l'idée d'animer ce mur pour permettre aux enfants de nourrir leur imaginaire et ainsi de mieux vivre le Centre Urbain. Nous avons donc trouvé intéressante la réalisation d'une fresque pérenne dont le thème suivrait notre fil conducteur de l'année.

l'ai exposé au personnel du multi-accueil le projet, sa forme.

Cependant, l'image sur le mur n'est pas encore finalisée. On ne va pas travailler sur un concept pur et dur, on ne va pas styliser le format. Nous voulons revenir à de l'illustration en peinture, à quelque chose d'onirique, de féerique. L'idée est de végétaliser le mur en peinture.

Nous allons être deux artistes peintres travaillant sur une dizaine de jours avec une grande disponibilité, ce qui permettra aux membres de l'équipe du Carrousel des bébés ainsi qu'aux familles de venir participer.

#### Quels sont les axes qui constituent ce projet :

#### C'est un projet esthétique:

L'idée est de proposer un nouveau paysage aux enfants à l'endroit où ils jouent. Actuellement, les enfants sont dans un environnement périurbain et nous voulons leur permettre de s'évader visuellement grâce à cette fresque.

#### C'est un projet ludique et éducatif. Un mur à jouer :

La multitude de couleur peut laisser imaginer un jeu d'identification des couleurs. Il y aura un personnage qui se promènera dans la végétation, les enfants pourront ainsi partir à sa recherche tout au long du mur.

Sur le temps de la réalisation, des ateliers de peinture seront mis en place pour les enfants ; les chevalets seront installés à l'extérieur ; les enfants et les artistes peindront dans un même espace ; l'objectif éducatif est de proposer une dynamique créative entre les enfants, les artistes et le personnel éducatif.

#### C'est un projet collectif:

Le personnel du multi-accueil est associé depuis le départ à ce projet. Ce sera une action formatrice pour le personnel éducatif avec une nouvelle expérience de partenariat ;

Nous allons également faire appel aux familles des enfants du Carrousel de Bébés pour leur proposer un moment de rencontre artistique en les associant au projet. Ils pourront participer activement à cette création selon leur souhait.

#### Une thématique universelle :

Le multi-accueil accueille régulièrement des familles et des enfants de toutes les cultures.

Nous envisageons de représenter un voyage botanique à travers le mur, avec des fleurs et des plantes qui sont endémiques à chaque pays. La thématique devient universelle et relie les cultures autour de la famille.

Nous commencerons la fresque en juillet 2008 avec une inauguration en septembre 2008.

Des informations orales et écrites seront transmises aux familles et aux enfants fin juin et début juillet.



Esquisse non définitive de la future fresque.

### Les personnages des 1001 Bulles s'installent sur les murs

"Dans son acception stricte, le mot italien "fresco" désigne une technique bien particulière de peinture murale. Cependant, dans le langage courant, le terme a pris le sens plus large de peinture murale en général, sans tenir compte de la technique utilisée." (Encycl. Universalis)

La peinture murale décorative c'est d'abord le respect total des caractéristiques d'environnement et de l'architecture existantes, mais pour être réussi, le décor doit être intemporel, solide dans le temps, et surtout conforme aux goûts et aux critères de celui qui, tous les jours, y sera confronté.

Symboliquement, la fresque est un moyen de laisser une trace, d'exister, d'exprimer une idée, une envie et de la faire résister/perdurer dans le temps.

Le projet de fresque des 1 001 Bulles naît d'une rencontre entre parents et professionnels. Il s'articule autour de l'envie des professionnels de briser la monotonie d'un décor, de collaborer avec les familles fréquentant la Maison de la petite enfance; mais aussi autour de l'investissement et la mutualisation des compétences des parents,

notamment de celles de M. BLACKWELL, Infographiste, Papa de Margaux accueillie sur les 1 001 Bulles.

Par extension, ce projet a vu s'élaborer une collaboration avec les services techniques de la commune et le Club Ado afin de faire participer les jeunes Serrissiens.

Au-delà de l'aspect esthétique certain, ce travail est le symbole de la rencontre, de l'envie, de la collaboration, la mutualisation des idées et des compétences. La fresque fédère, et réunit différents acteurs dans une dynamique résolument sociale, artistique et culturelle pour le bonheur des plus petits et des plus grands.



Esquisse de la future fresque.

## Matisse en couleurs!

## L'équipe d'animation du groupe scolaire Henri MATISSE est à l'initiative d'une fresque qui va colorer la cour de récréation.

"Nous voulions donner de la couleur à notre cour et que les enfants s'approprient l'espace.

Nous avons donc créé ce projet en collaboration avec les enfants en mettant en avant le fait que leur œuvre resterait visible pour les générations futures." explique Laurent ROHART, responsable de l'équipe animation.

Cette fresque reprend des motifs tirés des travaux d'Henri MATISSE pour garder une cohérence avec le groupe scolaire. Après la réalisation d'une maquette, les enfants se sont relayés pour peindre la fresque. En petits groupes de 5 à 6, les enfants, plus réceptifs et soigneux, ont passé d'agréables moments en toute convivialité.

Le 1<sup>er</sup> juillet, les enfants accompagnés de leurs parents et de l'équipe d'animation nous ont dévoilé le résultat de leur travail lors de l'inauguration en présence de Monsieur Denis GAYAUDON, Maire de Serris, et de M<sup>me</sup> Edwige COLOMBET, Adjointe au Maire, chargée de l'Enfance et de la Restauration Scolaire.



Photo de groupe des peintres en herbe devant la fresque. 25

## Sports à Serris

## Événement

26

# 10 km de Serris

594 coureurs s'étaient donné rendez-vous le 10 juin dernier pour cette 6<sup>e</sup> édition des 10 km internationaux de Serris Val d'Europe. Un rendez-vous incontournable à Serris.







L'épreuve des 10 km internationaux de Serris Val d'Europe est une épreuve qualificative pour le championnat de France. Cette année, et pour la 1<sup>re</sup> fois, il était également support des championnats de Seine et Marne.

Le record de l'année passé n'a pas été battu mais nous avons pu assister à une belle course avec un départ sur les chapeaux de roue.

Luka KANDA est le grand vainqueur de cette édition avec un chrono de 29'21. Chez les femmes, malgré une chute en début de course. Hanan FARHOUN s'est



Dingo est venu souhaiter bonne chance aux petits coureurs avant le départ.

imposée avec un chrono de 35'16.

Les enfants ont, eux aussi, eu leur course. Après un échauffement comme les grands, avec un professeur de Vit'Halles, ils ont reçu la visite de Dingo sur la ligne de départ, qui était venu spécialement de Disney pour leur souhaiter courage.

La matinée s'est terminée sous le soleil du groupe "Fola Percussions" aux rythmes entraînants et ses danseuses, qui ont su réanimer les coureurs un peu échaudés par la course!



Après l'effort, le réconfort tout en massages avec Chléa qui a soulagé bien des maux après ces 10 km de course!









Échauffements avant la course avec un professeur de Vit'Halles.



Le groupe Fola Percussions et ses danseuses.



On est jamais trop petits pour les 10 km de Serris!



Le peloton de tête masculin.

#### Les partenaires de la 6° édition des 10 km Internationaux de Serris























## **Sports** à Serris

## Associations

# 28

# Récompenses aux associations sportives

Le 20 juin dernier avait lieu la remise des récompenses aux associations sportives pour la saison 2007-2008. Cette année encore, les clubs sportifs de Serris ont brillé sur leur saison.

#### HBCSVE (Handball):

**Catégorie des plus de 10 ans :** 3° de Seine et Marne sur 32 clubs engagés cette saison.

**Seniors 3 :** Champion de 1<sup>re</sup> division départementale. **Seniors 2 :** Vice champion d'honneur Régional.

#### RCS (football):

Féminines 13 ans : Championnes de Ligue (1<sup>re</sup> au classement du championnat et 3<sup>e</sup> en Coupe Fédérale). Féminines 16 ans : Championnes de Ligue (1<sup>re</sup> au classement du championnat 1<sup>re</sup> phase et 2<sup>e</sup> en 2<sup>e</sup> phase plus Finaliste Interrégional de la Coupe Fédérale).

**18 ans :** Champion de 2<sup>e</sup> Division de district (77) et Vainqueur de la Coupe du Comité.

**Seniors**: Champion de 3<sup>e</sup> Division de district (77).

#### Espace Moto Tout Terrain (moto éducative) :

Bravo aux jeunes sportifs en herbe.

#### Catégorie 50 cm³ championnat Régional:

Brian COURCON Anaïs LE JAOUEN Samy DRÉAU

#### Catégorie 65 cm³ championnat Régional:

Yossi BENTÉO Loïc LE JAOUEN Scott BOURGEAT

#### Catégorie 85 cm³ championnat de France:

Axel DRÉAU Alexis BAZIN Dorian PRYZBOS

#### ATTS (Tennis de Table):

**Féminines 1 :** l'équipe de Nationale 1 dame accède au niveau ProB (Nathalie Cahoreau, Patricia Aubry, Valérie Baron, Béatrice Palierne, Caroline Legout).

**Léon Ly :** Finaliste du Top départemental, 3° au niveau régional et un quart de finale au niveau de la zone région Île de France et centre.

#### RCVM (Rugby):

L'école de rugby : finaliste Île de France.

Senior 3 : l'équipe A termine 3<sup>e</sup> de poule en Fédérale 3

(niveau national).

**L'équipe B**: 1<sup>re</sup> de sa poule.

#### Reve (escalade):

Les résultats à l'extérieur (AVON) permettent de récompenser **Baptiste SALAUN**,

**Poussines à domicile :** Rachelle BEGORRE 1<sup>re</sup>, Chloé PARISOT 3<sup>e</sup>.

**Microbes filles :** NASARRE Victoria 2<sup>e</sup>, Laura BEGORRE 3<sup>e</sup>.

**Microbes garçons :** Willy HALM 2°. **Minimes :** Thomas KIEFFER 3°.



Les jeunes de l'Espace moto tout terrain ont été récompensés pour leurs brillants résultats.

## Fête des Écoles Municipales des Sports

Le conseil Général s'est positionné cette année comme organisateur sur le site de la base de pleine aire et de loisirs de Jablines-Annet. En partenariat avec la base de loisirs, les comités sportifs départementaux, le S.D.I.S. de Seine et Marne et les Écoles Municipales des Sports participantes, le Conseil Général a donc proposé une journée sportive et ludique à environ 750 enfants provenant de 21 Écoles Municipales des Sports.



Le jeudi 3 juin dernier, l'École Municipale des Sports de Serris, Planète Sport, a intégré ce dispositif et a contribué à la réussite de cette journée.



Une quarantaine de petits serrissiens âgés de 8 à 11 ans inscrits à Planète Sports ont pu découvrir et participer aux activités sur le site de Jablines-Annet (escrime, équitation, tennis, tyrolienne, grands jeux, football, tchoukball, hockey, football, rugby, disc golf, etc.).



## Planète Sport: saison 2008-2009

## Reprise de l'École Multisports le lundi 29 septembre 2007.



- Des activités sportives encadrées par des éducateurs diplômés d'État et abordées de façon ludique :
  - ieux collectifs.
  - jeux d'opposition,
  - jeux athlétiques, jeux de pleine nature,
  - jeux de raquettes (badminton, tennis, etc.),
  - jeux gymniques.
- Planning prévisionnel :
  - Baby Gym 4/5 ans : le mercredi ou le samedi matin,
  - 6/8 ans et 9/11 ans : le mercredi matin,
  - 6/11 ans : 2 séances par semaine après l'école.

Les dossiers d'inscription sont dès à présent disponibles et sont à redéposer au service Maëlis, au plus tard le vendredi 11 juillet 2008. Les nouveaux habitants qui arriveraient sur la commune cet été auront la possibilité de s'inscrire à la rentrée scolaire jusqu'au 11 septembre 2008.

## La boxe française fait son entrée à Serris

Le vendredi 13 et le jeudi 18 juin derniers, deux soirées portes ouvertes sur la boxe française étaient organisées au gymnase Éric TABARLY.

En présence Florence SUIRE, triple championne du monde, petits et grands ont pu assister à des démonstrations et participer à des séances d'initiation à la boxe française.

Ces soirées étaient organisées en vue de l'ouverture d'une association à la rentrée 2008.



### Démo cratie

## Infos Municipales

# 30

# Le Village de l'Espoir réponse de M<sup>me</sup> Christine BOUTIN, Ministre de la Ville et du Logement

Après le vote de la motion au Conseil Municipal du 6 mai, Monsieur le Maire a été reçu le 5 juin au ministère pour expliquer et défendre le pont de vue de la commune.

#### Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu votre courrier du 9 mai 2008 concernant l'implantation provisoire d'un village de l'Espoir à Serris. Je lui ai donné suite aussitôt en vous proposant une rencontre avec mon directeur de cabinet, M. Alain Lecomte, le jeudi 5 juin et en demandant à M. Jean Pierre Beysson, délégué interministériel, d'organiser auparavant une nouvelle réunion de travail qui s'est tenue le 30 mai dernier.

Depuis la première réunion tenue au SAN du Val d'Europe le 30 novembre 2007, la présentation précise du projet social en sous-préfecture de Torcy le 16 avril et le débat au sein de votre Conseil municipal le 6 mai, auquel M. Beysson a participé, le projet a beaucoup évolué. À présent, après la réunion présidée par M. Lecomte, il est convenu de faire converger le projet de l'État de Village de l'Espoir et celui des élus de créer dans le cadre du SAN du Val d'Europe une sorte de "foyer éclaté", regroupant une vingtaine de places d'accueil réparties sur plusieurs communes.

Le Village de l'Espoir de Serris ne sera pas un centre d'accueil d'urgence, mais un outil de réinsertion dans le travail et dans le logement. L'exemple du village d'Ivry-sur-Seine montre que cet objectif est réalisable. Il s'agit d'offrir à des personnes qui ont déjà franchi de premières étapes de réinsertion d'être accueillies dans une structure de qualité pour qu'elles disposent d'un appui social fort et du délai nécessaire pour retrouver des repères de vie et bâtir un projet d'insertion. Sans donner votre accord à ce projet, vous avez souhaité l'entourer d'un certain nombre de garanties auxquelles je donne mon accord selon les modalités suivantes.

Le village de l'Espoir ne pèsera d'aucune manière, ni en investissement, ni en fonctionnement, sur les finances de votre commune. À cet effet, les personnes accueillies conserveront la domiciliation qui était la leur avant leur arrivée à Serris.

Par ailleurs, la capacité du village sera limitée à 40 personnes au maximum, au lieu de 50 proposées initialement. Le passage ultérieur à 50 personnes ne sera décidé qu'en fonction de l'évaluation de fonctionnement qui sera faite par le Comité de suivi auquel vous participez.

Concernant l'adaptation du profil des personnes accueillies à l'objectif de réinsertion visé, le projet social précise que les candidats proposés par les partenaires associatifs seront reçus préalablement par une équipe de travailleurs sociaux en vue d'une évaluation sociale et seront dûment informés des modalités concrètes d'hébergement. Leur séjour sera encadré par la signature du contrat d'hébergement, du règlement intérieur et d'un contrat d'accompagnement social.

Vous avez cependant demandé à être représenté dans la commission d'attribution qui décidera des admissions au Village. Je vous confirme également mon accord et celui d'ADOMA sur cette demande.

L'évolution la plus significative du projet consiste à créer, comme vous l'avez proposé, un lien entre le Village de l'Espoir et le "foyer éclaté". Ainsi, l'État et les communes volontaires du Val d'Europe compléteraient leurs actions en faveur de l'hébergement provisoire des personnes en difficultés. Le Village, grâce à un fort encadrement social, doit amener les personnes qu'il accueille à un bon degré d'autonomie, le "foyer éclaté" les accompagnant ensuite quelque temps dans leur nouvelle autonomie, avec un encadrement social moins permanent.

La mise en œuvre des capacités du "foyer éclaté" permettra sans doute de ne pas maintenir en activité le Village de l'Espoir pour la totalité des cinq années prévues.

Compte tenu des délais qui seront nécessaires aux communes du SAN pour concrétiser leur projet et de la spécificité des fonctions de réinsertion du Village de l'Espoir, nous conviendrons d'en réduire la capacité à compter de la quatrième année de fonctionnement, en proportion des nouvelles places d'accueil créées grâce au "foyer éclaté". La durée de vie du Village de l'Espoir sera donc de cinq ans maximum et trois ans au minimum.

Sachant pouvoir compter sur la volonté des élus de Serris de contribuer pour leur part à l'accueil des personnes en difficultés, je vous remercie de votre implication en faveur de la réussite de ce projet global de réinsertion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération.

Christine BOUTIN

Madame la Ministre confirme la volonté de l'État d'installer provisoirement des chalets sur un site situé à proximité de la gare RER. Elle accepte, par contre, dès la fin de la troisième année, de remplacer les chalets par la mise en place du projet alternatif, "les maisons de la chance et de l'avenir".

Ce projet doit permettre, à terme, un accueil sur l'ensemble du Val d'Europe dans de véritables logements.

Nous avons voté au SAN la motion suivante : à ce jour, l'organisation du Grand Prix de France au Val d'Europe doit être regardée commune une hypothèse et non comme un projet.

Les élus qui ont toujours privilégié le cadre de vie et un développement harmonieux du territoire s'opposent à l'installation d'un circuit automobile permanent et plus largement à toutes activités génératrices de nuisances récurrentes. Il en va de la cohérence de notre projet commun.

Défendre les intérêts de la commune, participer à l'intérêt général et renforcer la solidarité intercommunale, notamment quand les sujets l'imposent, voilà les axes directeurs de l'action de la majorité municipale.

Les élus de la majorité.

## Tribune de l'opposition

## La question de l'environnement doit se traduire par une exigence dans la qualité de la vie de tous.

En matière d'environnement, les gestes éco-citoyens à faire chez soi apparaissent désormais indispensables. Cependant dans le même temps, les villes doivent être exemplaires dans leurs pratiques et leurs projets, et doivent encourager, soutenir les initiatives et améliorer le cadre de vie de tous.

À ce propos, pourquoi ne trouve-t-on pas de solution au problème de la déchetterie ? Des dépôts sauvages dégradent régulièrement les abords de ce site. Par ailleurs, ce lieu ferme bien souvent avant l'heure indiquée laissant alors des voitures chargées devant des grilles fermées. Faut-il y voir une explication à la dépose d'objets encombrants devant le site ? Il conviendrait en conséquence que la commune, le San, Smitom prennent toutes les mesures pour remédier à ces désagréments.

Dossiers en cours "Village de l'espoir". Nous gardons confiance pour l'obtention d'une répartition des personnes accueillies sur l'ensemble du Val d'Europe! [Stop].

Projet Formule 1 [Stop], Magny le hongre reste en pôle position ! [Stop]. Silence radio de nos élus concernant ce projet ! [Stop]. Nous sommes dans le brouillard quant au contenu de ce dossier ! [Stop]. Mais nous restons vigilants ! [Stop]. Donnez-nous votre avis, sur notre site www.serris-ledebat.com

Vous pouvez compter sur nous

Les élus de l'opposition.

31

# Portes ouvertes au S.D.I.S.

Le samedi 14 juin dernier, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Chessy a ouvert ses portes aux visiteurs pour des démonstrations sur leurs actions.

Professionnels ou volontaires, les sapeurs pompiers de Seine et Marne constituent une unité d'intervention départementale de 200 hommes et femmes, qui lutte sur tous les terrains de l'urgence :

- Recherche en décombres
- Plongée en milieu périlleux,
- Incendie de forêt ou d'hydrocarbures,
- Dépollution aquatique,
- Risque nucléaire et chimique,
- Travaux de force.



Vous avez été nombreux à venir visiter le S.D.I.S. et à profiter des animations proposées par les sapeurs-pompiers de Chessy.



Démonstration pratique : comment éteindre un feu de friteuse.

Ce sont aussi des généralistes du secours qui interviennent 80 000 fois par an dans le département, mais aussi dans le cadre de renfort vers les autres départements français, voire vers d'autres pays.

Agent administratif ou technique, homme de rang, sous officier ou officier, leur formation s'étale sur l'ensemble de leur carrière et couvre les domaines opérationnels et fonctionnels (avancement de garde, gestion, comptabilité, mécanique, pédagogie, management, audiovisuel, etc.).

Le SDIS 77 programme chaque année plus de 18 000 journées stagiaires. La qualité de son école départementale attire des sapeurs pompiers venus de tous horizons.

Les hommes et les femmes du S.D.I.S. 77, c'est également l'organisation de la prévention des risques. 20 officiers, 1 sous officier et 16 agents administratifs participent chaque année à 1900 visites de sécurité, 1 500 études de permis de construire et plus de 225 réunions de sécurité.

#### Quelques chiffres:

Le corps départemental de sapeurs pompiers de Seine et Marne est à la disposition de 514 communes et comptes :

- 970 sapeurs pompiers professionnels,
- 1 200 sapeurs pompiers volontaires,
- 170 agents administratifs et techniques
- 55 centres d'interventions dont 10 du 1<sup>er</sup> groupe (nouvelle appellation pour centre de secours principal),
- 5 sièges de groupement correspondant à la découpe administrative du département (sous-préfecture).

Le matériel d'incendie et de secours est géré selon un plan pluriannuel d'acquisition et de renouvellement.

Le parc roulant effectue chaque année l'équivalent de 90 fois le tour de la terre. Il est constitué de :

- 333 véhicules légers,
- 202 poids lourds,
- 49 cellules spécialisées,
- 96 remorques.

1 sortie de secours toutes les 7 minutes

Le Serrissien

## Plan canicule

Les personnes âgées, isolées ou fragilisées habitant la Commune de Serris, peuvent, durant la période des vacances, appeler la Mairie du lundi au vendredi au : 01 60 43 52 00

Nous vous invitons à signaler toute personne ayant besoin d'être aidée.

La Préfecture de Melun a pour mission de déclencher le plan canicule.

Elle alertera immédiatement les mairies si, pendant 3 jours consécutifs, la température atteint 21° la nuit et 31° le jour.

Une cellule de crise se mettra alors en place.

Pour signaler une personne ou un couple de personnes, il vous suffit de retourner ce document à la Mairie.

Hôtel de Ville Service Social

2, Place Antoine Mauny - 77 700 SERRIS



#### FICHE D'INSCRIPTION

#### SUR LA LISTE DES PERSONNES SENSIBLES EN CAS DE CANICULE

Cette démarche d'inscription est volontaire et facultative.

Madame:	Monsieur:		
Nom:	Nom :		
Prénom:	Prénom:		
Âge :	Âge :		
personne de plus de 65 ans.	personne de plus de 65 ans.		
personne de 60 ans et plus, inapte au travail.	personne de 60 ans et plus, inapte au	travail.	
adulte handicapé.	adulte handicapé.		
☐ Autre :	☐ Autre :		
Adresse:	Adresse :		
Téléphone :	Téléphone :		
Elle s'inscrit dans le cadre de la prévention d'une éventuelle cani	cule (1)		
Personne à prévenir en cas d'urgence (parents, amis, voisins, professionnel de santé ou aide à domicile) :			
Nom et prénom :			
Adresse:			
Téléphone:			
Avez-vous prévu de vous absenter de votre domicile cet été ?	□ oui □ non		
Si oui, précisez vos périodes d'absences :			
J'accepte d'être inscrit(e) sur un fichier informatique tenu communiquer toute modification me concernant, postérie demander à tout moment ma radiation de ce fichier.			
	Date et si	ignature	
(1) Loi 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'auto du 1 <sup>er</sup> septembre 2004. (2) Conformément à la loi 7817 du 6 janvier 1978 relative à l'informa document sont confidentielles et font l'objet d'un droit d'accès.			

33

## Au Quo tidien Social

34

# Centre Social Intercommunal du Val d'Europe

Le Centre Social Intercommunal du Val d'Europe a fêté ses 10 mois d'existence, le mercredi 25 juin 2008 dernier. L'heure était au bilan : le Centre Social Intercommunal n'a que quelques mois d'existence, mais les services proposés aux habitants du Val d'Europe sont déjà conséquents

Des permanences d'information et d'orientations au soutien aux démarches administratives, en passant par les ateliers de la famille et les ateliers linguistiques, l'hyperactivité du CSI est désormais bien visible sur le territoire.

Au début, on y venait pour y rencontrer un conseiller pour le logement ou une assistante sociale. Depuis presque 10 mois, l'arrivée d'une équipe d'animation au centre social intercommunal a fait évoluer les missions de la structure : aujourd'hui, on y entre aussi pour rencontrer d'autres familles, demander conseil pour monter son association, ou se renseigner sur la vie sociale, culturelle et sportive du Val d'Europe.

Ces missions sont donc très variées.

**Informer les habitants.** Du plus modeste au plus ambitieux, tous les projets intéressent le centre social intercommunal. Créer une association, monter une activité, apprendre le français, la lecture et l'écriture, recherche un soutien dans des démarches administratives, avoir des informations sur le secteur... L'équipe du CSI peut vous y aider.

Des ateliers pour la famille. Des moments conviviaux autour d'activités créatives, culturelles ou culinaires, ont lieu certains mercredis au Centre Social Intercommunal. Leurs objectifs: proposer un moment convivial aux familles, permettre les échanges, faire participer les personnes isolées, faire connaître le CSI et permettre aux habitants de s'approprier l'équipement.

Des ateliers linguistiques de français. Depuis mai 2008, des cours bi-hebdomadaires, d'une durée d'1 h 30, sont animés par l'équipe du CSI et ses bénévoles. Ils visent les personnes ayant des difficultés avec le français, écrit ou parlé. L'objectif est de développer des groupes linguistiques adaptés aux besoins des habitants, favoriser l'intégration sur le territoire, développer la solidarité entre les habitants, favoriser le bénévolat. Les cours se déroulent dans des salles communales, les lundis et jeudis matins à Serris

En 2008-2009, les projets avancent... Le futur Centre Social Intercommunal est en cours de construction, et ouvrira ses portes au public en janvier 2009. Il sera mieux identifié que les locaux actuels, puisque l'équipement, dessiné par Yves Chemineau, sera situé à Serris, à l'angle du boulevard circulaire et de l'avenue Émile Cloud, face au collège de Serris.

Ces nouveaux locaux comprendront 5 bureaux, deux salles polyvalentes et un accueil en rez-de-chaussée. Un local commun résidentiel (LCR) à l'étage, sera, quant à lui, géré par la commune.



Le futur Centre Social Intercommunal, rue Émile Cloud, à Serris.



Centre social Intercommunal du Val d'Europe

15, rue de la Morte Paye 77 700 Serris **Tél. :** 01 64 63 81 06

Horaires: du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 (sauf mardi après-midi)

Le Centre social Intercommunal du Val d'Europe accueille aussi des permanences de partenaires (assistante sociale, Pmi, planning familial). Renseignez-vous!

## L'UNICEF France recherche des bénévoles

Mettre ses talents au service des enfants du monde.

L'UNICEF a besoin de renforcer ses équipes départementales et recherche des personnes motivées (jeunes, actifs, jeunes retraités) prêtes à mettre leurs compétences au service des enfants du monde.

Agir avec l'UNICEF en France, c'est participer à une action qui aboutit à des résultats concrets et contribue à améliorer le sort des enfants dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection.

Être bénévole pour l'UNICEF, c'est être porte-parole des enfants auprès de tous les publics en France pour, par exemple :

- Promouvoir les droits de l'enfant en milieu scolaire et universitaire ou lors de salons, débats et colloques,
- Participer aux actions de collecte de fonds,
- Assurer une bonne gestion des activités.

L'UNICEF propose à ses bénévoles adhérents une formation et un accompagnement pour accomplir leur mission.

Pour devenir bénévole, contacter le comité départemental 77 :

Comité UNICEF de Seine-et-Marne Parc Chaussy - 2 bis, rue du Chêne 77 380 - Combs la Ville Tél. : 01 60 60 14 81 - Courriel : unicef.seineetmarne@unicef.fr Permanence du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00





## Délégation "Vie de Quartier et Citoyenneté"

Par arrêté du 28 mars 2008, Monsieur le Maire a désigné M<sup>me</sup> Isabelle CHADRON comme représentante de la délégation "Vie de Quartier et Citoyenneté".

Cette délégation a pour principal objectif de rester à l'écoute de la population.

Pour favoriser le lien entre les serrissiens et leurs élus, nous vous proposons d'organiser, dans chaque quartier, des réunions régulières d'information pour recueillir vos demandes, vos questionnements, et vous présenter de nouveaux projets.

#### Cette délégation se donne trois missions prioritaires :

- Être l'élément dynamisant et le lien interquartier afin de garantir la cohérence, l'unité et l'équilibre de la Commune.
- Être force de proposition dans la gestion qualitative du quartier.
- Informer de toute dégradation et/ou incivilité...

Pour favoriser une bonne représentation au plus près des habitants, la commune a été divisée en 4 secteurs (correspondants aux différents groupes scolaires) et 4 représentants sont donc à votre écoute.

- $M^{me}$  Noura BELLILI, pour le quartier de l'école Robert Doisneau (courriel : n.bellili@cm-serris.net),
- $M^{me}$  Isabelle CHADRON, pour le quartier de l'école Jean de La Fontaine (courriel : i.chadron@cm-serris.net),
- $M^{me}$  Joséphine SOLIMAN, pour le quartier de l'école Henri Matisse (courriel : j.soliman@cm-serris.net),
- M. Françis TSARAMANANA, pour le quartier de l'école Jules Verne (courriel : f.tsaramanana@cm-serris.net).

N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux sur le terrain ou par courriel.

courriel : i.chadron@cm-serris.net Hôtel de Ville de Serris 2 place Antoine Mauny - 77 700 Serris



Isabelle CHADRON Conseillère Municipale déléguée à la Vie de Quartier

## **Prud'Hommes**

L'élection en vue du renouvellement général du Conseil des Prud'hommes se tiendra le 3 décembre 2008 de 8h00 à 18h00.

Pour les entreprises de la commune, les litiges et conflits sont traités par le Conseil des Prud'hommes de Meaux (palais de justice – Avenue Salvador Allende – 77108 Meaux Cedex).

Une carte électorale spécifique à cette élection sera envoyée aux électeurs concernés entre le 1er et le 19 septembre 2008.

Les électeurs ont aussi la possibilité de prendre part au vote par correspondance. Leurs bulletins seront dépouillés en même temps que ceux trouvés dans l'urne "jour du scrutin".

## Citoyenneté et Respect

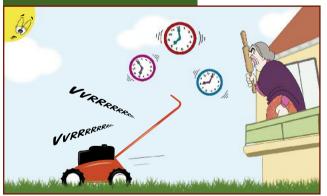
Pour le confort de tous, voici quelques rappels des règles de savoir vivre. La citoyenneté commence par le respect des autres.

## Déjections canines





## Horaires de tonte



#### La tonte des pelouses et l'utilisation de matériel bruyant sont uniquement autorisées :

- du lundi au vendredi, de 8 h oo à 20 h oo,
- le samedi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 20 h 00,
  - le dimanche et les jours féries, de 10 h 00 à 12 h 00.

## Opération Tranquillité Vacances

#### Vous partez en vacances ?

Vous pouvez remplir un formulaire d'**Opération Tranquillité Vacances** auprès de l'accueil de la Police Municipale, à la Mairie du Bourg, 12 rue Émile Cloud, ou bien à la Police Nationale de Chessy.

Les agents effectueront ainsi des passages réguliers afin de surveiller vos habitations pendant votre absence.

Ce formulaire est aussi disponible sur le site de la Mairie, www.mairie-serris.net, dans la rubrique téléchargements.

## Quiz Environnement

Retrouvez ce quiz présenté aux participants du Printemps de l'Environnement. Vous aussi, amusez-vous à tester vos connaissances.

Quiz sur le développement durable		3- Avec quoi consomme t-on le plus d'eau ?	
1- Victime de guerre, 70 % de réfugiés et déplacés dans le		Un lave-vaisselle	
monde sont des femmes et des enfants.		En faisant la vaisselle à la main	
Vrai 🔲 Faux 🔲		4- Quels sont les bons conseils pour économiser de l'énergie ?	
2- Dans le monde combien d'êtres humains vivent dans les bidonvilles ?		Éteindre la lumière quand on sort d'une pièce	
Un sur sept		Laisser les appareils en veille	
Deux sur six		Diminuer la luminosité de son écran d'ordinateur au minimum	
Trois sur dix		5- Les dosettes de café génèrent 10 fois plus d'emballage que du	
3- Combien d'Hommes vivent en ville, aujourd'hui ?		café ordinaire.	
30 %□ 50 %□	60 % 🗖	Vrai 🔲 Faux 🔲	
4- Comment s'appellent les nouvelles formes d'échanges entre le Nord et le Sud ?		Quiz sur la biodiversité	
Le commerce Équitable		1- La biodiversité c'est la nature vivante, toute la nature, sur terre	
Le commerce aquatique		et sur mer dans les villes et dans les champs, hommes et femmes compris.	
Le commerce durable		Vrai Faux	
5- Depuis 1950, la pêche s'est industrialisée : le volume des prises a été multiplié par :		2- Les bactéries sont-elles nos ancêtres ?	
2 4	5 🗖	Oui non non non non non non non non non no	
Quiz sur les gestes écologiques		3- C'est sur la terre ferme que se trouve la majeure partie des espèces de la planète	
		Vrai 🔲 Faux 🔲	
1- Combien de temps un mégot de cigarette met-il pour se décomposer?		4- La France métropolitaine abrite :	
5 ans 10 ans 1	15 ans 🗖	135 espèces de mammifères	
2- Combien faut-il recycler de bouteilles en plastique pour faire		145 espèces de mammifères	
un baril de pétrole ?		36 espèces de mammifères	
1 000 bouteilles		5- Ces 50 dernières années la terre a perdu :	
3 000 bouteilles		La moitié de ses forêts originelles	
5 000 bouteilles 🔲		Le quart de ses forêts originelles	

Retrouvez les réponses à ce quiz dans le prochain Serrissien

## Économie: du nouveau sur Serris



Francis KARIM - Tél.: 06 12 75 33 11 **OBJECTIFZEN** Site internet: www.objectif-zen.net

La totalité de ses forêts

Courriel: event@objectif-zen.net

La société **Objectif Zen** est une société spécialisée dans le bien être au travail : massage, stages en entreprise, ateliers, événementiels, débats.





### Lætitia DARTHUY Ostéopathe

9, place d'Ariane Tel: 01 60 04 94 84



Consultations sur rendez-vous, bébés, enfants et adultes.

Déplacements à domicile



# Agenda Seris

#### FERME DES COMMUNES

Vendredi 26 septembre, à 21 h 00.

#### Présentation de Saison.

Présentation de saison théâtralisée et concert musical avec "Grand Magnéto".

Vendredi 3 octobre, 20 h 30.

## Conférence sur l'art moderne et contemporain : L'œuvre de César.

Par Sylviane HUCHET

Samedi 4 octobre, 21 h 30.

### Théâtre: "Le Monde à l'envers".

Interprété par la Cie des Épis Noirs.

#### **SPORT**

Samedi 23 août, 13 h 30

### Pétanque : doublettes formées

Organisé par Serris Pétanque Maison Communale des 4 Saisons

Vendredi 5 septembre, 20 h 00

## Pétanque nocturne : doublettes tournantes

Organisé par Serris Pétanque Maison Communale des 4 Saisons

Samedi 20 septembre, 13 h 30

## Pétanque : challenge Société Générale, doublettes formées

Organisé par Serris Pétanque Maison Communale des 4 Saisons

### SPECTACLES, FÊTES et LOTO

Dimanche 7 septembre, à partir de 9 h 00.

## Foire aux Greniers Forum des Associations

Boulevard Robert Thiboust et Ferme des Communes.

#### **CULTURE**

Samedi 20 et dimanche 21 septembre

### "Le Temps de Serris"

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine "Le temps des Serris" c'est deux belles journées pour dire ou retrouver les mémoires de la ville, d'hier à aujourd'hui, dans la diversité des lieux et des habitants. C'est aussi un beau moment d'échanges et de fête où vont se croiser musiques, théâtres, chansons, repas de ville et... randonnée urbaine!

Jeudi 2 octobre, à partir de 19 h 30

## Diner-Conférence :

## "Connaissance du Rotary"

jeudi 9 octobre, à partir de 19 h 30

## Diner-Conférence : "Les chiens guides d'aveugles d'Île de France"

Organisées par le Rotary Club du V@l d'Europe, Réservations: 06 13 19 40 45, M<sup>ne</sup>VAN DER VLEUGEL Tarif: 30 euros, dont 10 euros reversés à une association.

#### **INFOS MUNICIPALES**

Jeudi 4 septembre

Ramassage des ordures extra-ménagères.



Hôtel de Ville de Serris - 2, place Antoine Mauny - 77 700 Serris

Tél.: 01 60 43 52 00 - Fax: 01 60 43 08 13 Site Internet: www.mairie-serris.net Courriel: contact@mairie-serris.net